



Le Vigilant

La voix des auditeurs de l'AR21

(Versailles - Yvelines - Hauts de Seine)

Lettre d'information n°7 Été 2022



Visite de l'AR 21 au SDIS 78 le 2 juin 2022

L'AR21 agit au travers des colloques, conférences et autres événements organisés tout au long de l'année. La volonté reste celle de diffuser les connaissances utiles en matière de défense et de sécurité, de relations internationales, d'armement, d'économie de défense et d'intelligence économique au sein de la région Ile-de-France Versailles.

L'AR21 a pour but de :

- Organiser des conférences ou des colloques sur des sujets d'actualité liés à la défense, à la sécurité, aux relations internationales...
- Faire rayonner la culture de défense et de sécurité au-delà du cercle des auditeurs
- Créer une réflexion sur la défense et la sécurité, en menant des études sur les sujets proposés, chaque année, par l'institut
- Contribuer à la réflexion sur la défense et la sécurité nationales et apporter son concours à l'IHEDN dans l'accomplissement de sa tâche
- Participer activement aux activités du trinôme Défense/Éducation/IHEDN
- Contribuer à l'information des correspondants défense.
- Resserrer les liens entre les adhérents à l'occasion de réunions conviviales.

SOMMAIRE :

- Le mot du Président (p.2)
- Le CODir de l'AR 21 (p. 3)
- Les groupes de travail de l'AR21 (p.4)
- L'actualité de l'AR 21 (p.5-19)
- L'actualité de l'IHEDN et de l'Union-IHEDN (p.20)
- Nos auditeurs ont la parole (p.21-23)
- Echos de la Défense (p.24-26)
- Les chiffres-clés de la Défense (p.27-28)
- Revue de presse (p.29-30)
- Conseils ... A écouter (p.31)
- A vos Agendas (p.32)

Abonnez-vous à :



https://twitter.com/IHEDN_AR21

(166 abonnés)

Ou à

LinkedIn :

<https://www.linkedin.com/company/ihedn-ar21-versailles-yvelines-hauts-de-seine/>

(55 abonnés)

LE MOT DU PRESIDENT



Chères Auditrices, chers Auditeurs, chers Camarades

Transmettre nos savoirs....

La pandémie de la COVID-19 et les « confinements » nous ont laissé le temps de réfléchir sur notre condition fragile d'humains face à un virus volatile mais mortel. La France s'est arrêtée de « vivre » pendant de nombreuses semaines, pendant 2 années la vie a cependant poursuivi inéluctablement sa route laissant

quelques-uns de nos proches sur le bord du chemin.

Notre jeunesse, tout comme nos seniors, a accusé le coup et a beaucoup souffert.

Les jeunes ont été traumatisés par les confinements, la rupture du lien social, l'approximation d'un enseignement en distanciel.

Depuis quelques semaines, à l'occasion, d'un répit de la pandémie, l'approche de l'été et des vacances, il fait bon d'observer notre jeunesse.

Certes il y a les « vandales » du Stade de France, une honte pour notre démocratie, mais à côté, tout à côté, il y a notre jeunesse celle que l'on aime celle que nous avons rencontrée au cours de ces dernières semaines lors de réunions, de rencontres.

La jeunesse nous l'avons rencontrée...

- lors des dernières réunions avec les élus correspondants Défense des communes des Hauts de Seine, des Yvelines nous avons rencontré des jeunes issus des Conseils Municipaux Jeunes et nous avons apprécié leurs questions pertinentes sur l'Europe et sa défense ainsi que sur la diffusion de l'Esprit Défense
- lors des Journées Défense Mémoire (JDC) nous avons rencontré nos jeunes volontaires SNU et nous avons apprécié que ces jeunes s'intéressent à la géopolitique lors d'un jeu de groupe que l'AR21 animait auprès de nos militaires
- les jeunes rencontrés lors des derniers rallyes citoyens, projets du Trinôme académique, qui se sont réunis au lycée militaire de Saint-Cyr (pour le 78) et au Mont Valérien (pour le 92)
- les deux jeunes MIG, Aurelyne et Amy, 16 ans, qui viennent de terminer leur Mission d'Intérêt Général à l'AR21 et ont apporté durant plusieurs mois un soutien remarquable aux membres du CODir tout en se familiarisant au fonctionnement de l'IHEDN et de notre association.

Ces jeunes, nous les aimons et nous devons transmettre nos expériences, nos connaissances pour les rassurer, les aider et leur apporter notre soutien.... L'AR 21 doit aussi ouvrir sa porte, partager et transmettre aux jeunes et en particulier aux Jeunes-IHEDN.

L'AR21, votre association, avance toujours à un rythme soutenu grâce à quelques-uns d'entre vous que je remercie à nouveau...

Vous vous apprêtez à lire le 7^{ème} numéro trimestriel de votre lettre « Le Vigilant » créée durant la pandémie et qui n'a connu que les crises (Pandémie et Ukraine).

En parcourant cette lettre qui est la voix des auditeurs de l'AR21 vous allez y trouver non seulement l'avancement des projets en cours de réalisation mais aussi les récits passionnants de camarades auditeurs de l'AR21. Qu'ils soient ici remerciés.

Bref, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente santé pour les mois à venir, un bon 14 juillet républicain et, bien entendu, d'excellentes vacances d'été au soleil et à la chaleur.

Bonne lecture de votre lettre et... n'oubliez pas de transmettre aux jeunes que vous aurez l'occasion de rencontrer ces prochaines semaines.

Daniel Schaefer, Président AR21-IHEDN Versailles

Le CODir de l'AR 21

L'Association Régionale des Auditeurs des Hautes Études de la Défense Nationale de Versailles-Yvelines-Hauts de Seine (AR21) est membre de l'Union-IHEDN.

L'Union-IHEDN comme son nom l'indique fédère les associations régionales et nationales des Auditeurs et a pour objectifs de :

- Développer l'esprit de défense,
- Sensibiliser aux questions internationales,
- Diffuser les savoirs acquis en matière de défense et de sécurité nationale,
- Assurer le maintien des compétences en matière de défense, de relations internationales, d'armement et d'économie de défense,
- Etablir et développer les liens existants entre les associations dont les adhérents ont reçu une formation de l'institut des hautes études de la défense nationale,
- Veiller, en liaison avec l'IHEDN, à la poursuite des études.

Les associations régionales, conjointement avec les directions départementales militaires DMD, les Préfectures, et l'Education nationale, participent activement à : l'animation des trinômes académiques ; l'animation du service national universel ; l'animation des correspondants défense ; au forum des associations.

Pour contribuer au mieux aux objectifs de l'Union-IHEDN, l'Association Régionale de Versailles Ile-de-France (AR 21) a créé des missions pilotées par des membres du CODir assistés par des Auditeurs. Les principales missions sont :

Les missions, au nombre de huit, se déclinent dans le périmètre de l'AR21 ainsi :

1. Une mission Trinôme Académique (académie de Versailles compétente pour les départements 78, 92, 91 et 95) : référents : Christian Barret et Christiane Lasconjarias (jusqu'à fin juin 2022)
2. Une mission « Service National Universel (SNU) » compétente pour les départements 78 et 92 : référent Olivier Gouraud
3. Une mission « Correspondants Défense » avec deux référents : Yann de Saint Pol pour le département des Yvelines et Jacques Gautier pour le département Hauts de Seine
4. Une mission « Etudes et Forum des associations » : responsable Manuela Tancogne-Dejean assistée de quatre ou cinq membres de l'AR21 dont Christian de Wykerslooth
5. Une mission « Etudes AR 21 » : responsable Gaël Barbotin avec Nicolas Perrault et Elisabeth Auffray
6. Une mission « Relations avec les entreprises de la Défense » : correspondant Didier Robert.
7. Une mission « Relation avec les Réserves du 78 et 92 » : correspondant Olivier du Pré de Saint Maur.
8. Une mission de « Communication et Recrutements » : correspondants Marie-Laure Charles et Bernard Parinaud

Chaque adhérent de l'AR21 peut participer en fonction de ses disponibilités aux missions.

Les GROUPES DE TRAVAIL de l'AR 21

Mission « TRINOME ACADEMIQUE » (Académie de Versailles compétente pour les départements 78, 92, 91 et 95). Christian Barret et Christiane Lasconjarias ont souhaité quitter cette mission. Toutefois, Christian Barret et Christiane Lasconjarias assureront encore cette mission jusqu'en juin 2022. Ensuite, il conviendra de trouver un volontaire pour prendre en charge cette mission. Avis au candidat.

Quatre actions se sont déroulées au cours des deux derniers mois :

- Le 4^{ème} rallye citoyen du Val-d'Oise s'est tenu le 18 mai 2022, au Fort de Corneilles-en-Parisis à destination de 70 collégiens
- Le 11^{ème} rallye citoyen des Hauts-de-Seine s'est déroulé le 19 mai 2022 au Mont Valérien, sur le thème « Les héros de la liberté 1940-1944 » au profit de 200 collégiens des classes de 4e et 3e des Hauts-de-Seine
- Le 1^{er} rallye citoyen des Yvelines, le 2 juin 2022 au lycée militaire de Saint-Cyr-l'Ecole, sur le thème « L'esprit Leclerc » a réuni 72 lycéens de secondes de 6 lycées des environs de Versailles (voir ci-dessous)
- Formation à l'enseignement de défense pour 52 étudiants de master enseignement histoire-géographie, 9 juin 2022 au Musée de l'Air et de l'Espace

FOCUS ... sur le rallye citoyen des Yvelines



Jeudi 2 juin 2022, au lycée militaire de Saint-Cyr-l'Ecole, s'est tenue la 1^{ère} édition du rallye citoyen des Yvelines organisée par la Délégation militaire départementale des Yvelines en collaboration avec le Trinôme académique et différents services institutionnels du département. Sur le thème « L'esprit Leclerc » il a réuni 72 élèves de classe de seconde issus de 6 lycées de Versailles et ses environs auxquels se sont joints douze élèves du lycée militaire.

Cette action du Trinôme académique a pour vocation de développer chez les jeunes lycéens la citoyenneté, l'engagement et l'esprit de défense en proposant des épreuves sportives valorisant l'effort collectif et des ateliers sur des thématiques citoyennes, militaires et mémorielles. Elle constitue une étape active du parcours de citoyenneté des élèves mais aussi vise à renforcer le lien armées-Nation.

La matinée a commencé par un rassemblement sur la place d'armes pour écouter les mots d'accueil du colonel Nicolas James, chef de corps du lycée militaire et du Lieutenant-colonel Bruno Gagnaire, délégué militaire départemental adjoint. Puis, encadrées par des militaires du CSNJ et de l'ESNJ, les élèves ont enchaîné des épreuves sportives faisant appel à l'effort personnel et à l'esprit d'équipe comme l'épreuve de brancardage et le relais « fil d'Ariane ».



L'après-midi, les équipes ont effectué un parcours jalonné de huit ateliers permettant de découvrir les missions de la gendarmerie, de la police nationale, des sapeurs-pompiers, présentations de matériels et démonstrations à l'appui, ainsi que les métiers des armées présentés par le CIRFA, la pédagogie d'une cérémonie commémorative par l'ONAV-VG et le jeu « décision Défense » animé par le Centre du Service National et la Jeunesse de Versailles. Dans le cadre de cet atelier, Aurelyne Tarer (en mission d'intérêt général auprès de l'AR 21 dans le cadre du SNU) a pu témoigner de son expérience du SNU. Enfin,

l'exposition relatant la vie du Maréchal Leclerc, de sa formation à Saint-Cyr à l'épopée de la 2^e DB, a servi de support à une évaluation prise en compte dans le classement final des équipes.

A l'issue de la journée, la cérémonie de clôture s'est déroulée sur la place d'armes en présence des autorités civiles et militaires du département. Un diplôme d'honneur, une médaille commémorative et un livre ont été remis à chaque élève en récompense de son engagement. L'équipe du lycée Marie Curie de Versailles, classée première, a reçu le trophée du rallye citoyen, à savoir la statue du cheval « Iris XVI » (voir ci-dessous), charge à elle de le remettre en jeu l'année prochaine.

La journée s'est conclue par la cérémonie de descente des couleurs réalisée par des élèves du lycée militaire sous les ordres du chef de corps.

De l'avis de tous, élèves, enseignants et partenaires, cette première édition du rallye citoyen des Yvelines a été en tout point une réussite, réussite à mettre à l'actif du LCL Bruno Gagnaire et des réservistes de la délégation militaire des Yvelines.

Félicitations aux élèves quant à leur investissement dans les épreuves proposées et les valeurs qu'ils ont sues mobiliser.

Merci aux enseignants qui les accompagnaient, à l'équipe du lycée militaire pour son accueil et son appui logistique et aux partenaires institutionnels et associatifs pour leur implication pour le succès de cette journée. Par leur présence, les autorités militaires et civiles ont montré leur intérêt pour cette étape active du parcours de citoyenneté des élèves.

Rien n'aurait été possible sans le soutien financier de la DPMA, de la Fondation André Maginot, de La France mutualiste et l'AORY.

La petite histoire d'IRIS XVI, le cheval du général Leclerc fusillé par les Allemands pour rébellion



Iris XVI fût le cheval du capitaine Philippe de Hauteclocque alors instructeur à l'Ecole militaire de Saint-Cyr au début des années 1930. Lors d'un départ de l'escadron de cavalerie pour Versailles ce cheval fougueux désarçonne le capitaine de Hauteclocque entraînant une mauvaise fracture du tibia dont il a gardé des séquelles à vie.

Par la suite, Philippe de Hauteclocque quitte Saint-Cyr pour d'autres affectations mais il ne manque pas une occasion de venir monter son cheval lorsqu'il est affecté à l'Ecole de guerre.

Dans le même laps de temps, Iris XVI devient un excellent cheval de course qui s'illustre en steeple-chase sur les hippodromes, monté par le capitaine Jean Fanneau de La Horie.

Le 14 juin 1940, le commandant de l'unité de cavalerie allemande qui occupe l'Ecole de Saint-Cyr ordonne à l'un de ses soldats d'aller chercher Iris XVI qui avait battu son propre cheval sur un

hippodrome. Au moment où le soldat allemand désigné franchit la porte de l'écurie, Iris XVI lui décoche une ruade, le soldat meurt sur le coup. En repréailles, l'officier ordonne d'exécuter le cheval pour « acte de résistance ».

Le général Leclerc n'apprit que plus tard le destin d'Iris XVI. Fier du courage de son cheval, il conserva au mur de son cabinet de travail un tableau figurant Iris XVI, seule image du cheval connue et conservée par la famille de Hautecloque.

La passion pour ce cheval fut partagée par Jean Fanneau de La Horie : alors officier de la 2e DB, il baptise sa Jeep « Iris XVI ».

Mission « SERVICE NATIONAL UNIVERSEL (SNU) » (Olivier Gouraud)

Le SNU se met en place progressivement et va concerner cette année 50 000 jeunes volontaires sur toute la France. Il leur est proposé de participer à un séjour de cohésion de 12 jours. Ce séjour concerne tous les jeunes volontaires âgés de 15 à 16 ans. Il se fait cette année encore sous forme de volontariat et représente une chance importante pour chacun d'entre eux de bénéficier d'un enseignement sur les valeurs de la République. Les modalités d'inscription de chacun se font en ligne sur le site [snu.gouv.fr](https://www.snu.gouv.fr) : <https://www.snu.gouv.fr/les-sejours-de-cohesion-2022-148>

Le 12 mai 2022 : 6 auditeurs de l'AR 21 ont été formés comme animateurs du jeu « Plateau décisions Défense » qui sera proposé aux jeunes volontaires de 15-17 ans SNU au cours des 2 semaines de cohésion qui se tiendront en juin et juillet 2022. Ces auditeurs accompagneront les jeunes lors de leurs séjours de cohésion.

Retour d'Olivier Gouraud

Le cru SNU cette année mobilise environ 50 000 jeunes. Ils étaient 144 inscrits à cette session de cohésion, mais à l'appel, ils n'ont été que 132. S'agissant d'actes volontaires, la structure ne pouvait retenir ou exiger leur présence aux absents. J'ai compris que certains se sont désistés parce qu'ils étaient logés dans des tentes !

Pour 132 jeunes, il y avait un encadrement de 22 volontaires d'origine Ministère des Armées, auxquels se sont ajoutés pour la Journée Défense 22 internats volontaires, essentiellement des réservistes et 2 de l'AR21 comme l'indique Michel (voir ci-après).

A Jambville, il y a de l'espace pour accueillir tout le monde en plein air, mais par contre, les salles (pour les activités d'intérieur) étaient très exiguës.

L'animation du jeu n'a commencé qu'à 11 heures. J'ai donc participé à 3 animations au total dont la dernière en binôme avec Michel.

Pour la 1ère, nous étions 13 autour de la table et j'étais seul comme animateur. Il a fallu « rattraper » mes connaissances très légères des règles du jeu. Fort heureusement, deux des jeunes se sont vite passionnés et se sont mobilisés pour « encadrer » les 11 autres en forçant des décisions en fonction du déroulement. Qu'importe si les règles n'ont pas été strictement appliquées. Le résultat est que la discussion a été très animée et c'était un plaisir de voir comment ils s'appropriaient les fonctions Analyse, Diplomatie, Renseignement, Projection, Intervention. C'est ce qu'ils auront retenu.

La seconde animation (en début d'après-midi) était animée par un jeune lieutenant réserviste de la DGA, très pédagogue qui a passé les 2/3 du temps à expliquer les règles avant de commencer à jouer. Une autre stratégie pour mobiliser les jeunes....

La troisième animation a été faite en commun avec Michel. L'exercice des animations précédentes nous a été bien utile pour réaliser l'exercice, fait de manière beaucoup plus calme dans une pièce où nous étions seuls.

Il faut avouer que lorsqu'ils sont 13 autour d'une table, tous debout pour 1h30, qui plus est avec 13 autres à 2 mètres de distance sur un deuxième jeu, cela ne facilite pas d'exercice. Les jeunes ne s'en plaignent pas. Ils sont tous très réceptifs, volontaires pour vivre une expérience riche de nouveauté pour eux.

J'ai souligné aux personnels d'encadrement qu'il était important de relayer les informations SNU dans les écoles pour élargir le recrutement. Le principe du volontariat conduit à une sélection naturelle de

candidat relativement mobilisés. Ils s'interrogent sur le devenir de ce processus quand il sera obligatoire. J'ai aussi insisté auprès de certains pour qu'ils expliquent bien l'intérêt des MIG.

Pour moi, une expérience nouvelle riche de contact avec ces jeunes. Je suis partant pour l'année prochaine. Je la recommande vivement à nos amis de l'AR21

Retours Michel Dubreuil



"Mandaté par l'AR 21 et après une demi-journée de formation sur le Jeu Défense Décision, j'ai donc participé à l'animation d'une journée de SNU à Jambville le 14 juin dernier.

Sur le fond, je suis très satisfait de cette journée : la rencontre avec les jeunes du SNU est particulièrement intéressante. Ils sont très curieux pour la plupart et sont demandeurs d'informations. Le point à surveiller est de veiller à capter l'attention de tous dans la durée. Les encadrants sont sympathiques. En fait j'ai participé à l'animation d'une journée complète (séquence cyber, séquence

résilience, jeu défense décision, ...) avec un groupe de jeunes et ses encadrants.

Sur les questions matérielles : Jambville est un très bon site, même si quelquefois il aurait fallu plus de salles car un groupe de 25/30 en deux ateliers dans une petite salle, c'est assez bruyant. Tous les gens rencontrés sont ouverts ; mais il n'y a d'accueil organisé ni de briefing pour les intervenants comme nous. On " prend le train en marche " et la note de service reçue ne précise pas le cadre. Je suis allé au contact des premiers encadrants que j'ai croisés et c'était parti !

Une surprise aussi, j'avais lu que nous devions être 7 de l'IHEDN et nous n'étions que 2 apparemment.

Je suis prêt à recommencer si ma disponibilité le permet.

Retour Bernard Parinaud



Cette année cela a été pour moi le rattrapage suite à mes problèmes de santé de l'année dernière : d'abord la formation au Jeu Décision Défense (JDD) suivi d'une journée au CRESP de Chatenay.

A Chatenay pas d'accueil au CRESP et les locaux affectés au SNU sont un peu caché ! Pas d'accueil au SNU, une fois trouvé, ambiance détendue mais pas de rôle précis de prévu.

Avec Jean-Claude GIROT nous nous sommes rattachés à la bonne franquette à des animateurs défense qui maîtrisent bien le JDD.

C'est après un agréable déjeuner j'ai pu animer un JDD dans un groupe ou je me suis auto-désigné auprès d'un animateur défense. La présentation du jeu avec une vidéo très générale a été un peu courte. Néanmoins les jeunes se sont mis dans le jeu d'emblée. Il a suffi de guider les fortes personnalités et d'aider les plus timides. Au 3ème tour cela roulait tout seul.

Excellente idée de l'animateur défense de faire un Quiz très ludique en restant très pédagogique

Au final bonne ambiance ou les IHEDN apparaissent utiles, rattachés mais non intégrés.

Mission « CORRESPONDANTS DEFENSE » (Jacques Gautier et Yann de Saint Pol)

- **Réunion des correspondants défense des Hauts de Seine le 28 juin 2022**



Mardi 28 juin 2022, un an après la première réunion des correspondants défense 92 et la création du réseau des correspondants défense 92, l'AR21-IHEDN réunissait à nouveau les élus correspondants défense des Hauts de Seine. Cette réunion organisée par la commune de Bourg-la-Reine et en présence de la Délégation Militaire Départementale 92 (DMD) a réuni 13 communes et leurs représentants correspondants défense ainsi que quelques élus et adolescents du Conseil Municipal Jeunes de Bourg-la-Reine.

Le maire de Bourg-la-Reine Patrick Donath a ouvert la séance et le président de l'AR21 a ensuite rappelé aux correspondants défense leurs rôles essentiels pour le maintien du lien armée-nation mais aussi pour leur contribution pour sécurité plus globale ; il a été rappelé le soutien aux correspondants défense de l'IHEDN et particulièrement l'AR21-IHEDN pour faciliter la diffusion de l'esprit et la culture défense auprès du citoyen. Le représentant de la DMD92, le commandant Pierre de la Noue a rapporté le déroulement récent du 11ème rallye citoyen des Hauts de Seine (présence de 200 élèves des collèges) organisé cette année au Mont-Valérien dans le cadre du Trinôme académique.

Une conférence passionnante sur l'Europe et la Défense a ensuite été donnée par Jacques Gautier. Le conférencier a mis en avant les difficultés rencontrées par la France dans le cadre de la construction d'une Europe de la Défense et il a rappelé notamment les échecs multiples de la coopération franco-allemande dans différents programmes industriels de Défense (armée de terre, marine, armée de l'air et le spatial).

Les Correspondants Défense ont ensuite présenté quelques projets communaux sur la Citoyenneté, le Devoir de mémoire.

Pour le futur, l'accent est mis sur la nécessité d'impliquer plus la jeunesse dans les projets notamment le SNU et de construire des projets trans-communaux en associant les idées et les moyens de plusieurs communes.

Cette réunion d'information et d'échanges constructifs a permis de conforter un peu plus les liens du réseau des correspondants défense. La réunion s'est achevée autour d'un verre de l'amitié.

Un grand merci à la commune de Bourg-la-Reine et sa correspondante défense Marjorie Corvée pour l'accueil et l'organisation de cette réunion.



- **Réunion des correspondants défense de l'Arrondissement de Saint Germain en Laye (Yvelines) le 4 juillet 2022**



Lundi 4 juillet 2022, l'AR21-IHEDN réunissait pour la première fois les élus correspondants défense de l'arrondissement de Saint Germain en Laye dans les Yvelines (qui compte une quarantaine de communes). Cette réunion organisée par la commune de Fourqueux (rattachée à la commune de Saint Germain en Laye) s'est tenue à l'Espace Delanoé en présence de la délégation militaire départementale des Yvelines (DMD) le LCL Bruno Gagnaire DMD adjoint et en présence du Général Thierry Collognat (adjoint du Gouverneur militaire de Paris). Cette réunion organisée par le correspondant défense Marc Miloutinovitch et l'adjoint au maire de Saint Germain en Laye William Petrovic réunissait 13 communes et leurs représentants correspondants défense ainsi que quelques élus de Fourqueux et de Saint Germain en Laye.

Le maire de Saint Germain en Laye, Arnaud Péricard, ayant eu un empêchement de dernière minute c'est son adjoint en charge de la sécurité William Petrovic et le maire de Fourqueux Daniel Level qui ont ouvert la séance. Puis le président de l'AR21 a rappelé aux élus Correspondants défense leur rôle et l'origine (26 octobre 2001) de cette fonction obligatoire au sein des conseils municipaux des 36000 communes françaises.

Le rôle du CorDef est essentiel pour le maintien du lien armée-nation mais aussi dans le cadre d'une sécurité plus globale (Plans communaux de Sauvegarde, lien avec la Jeunesse (SNU), relations avec le Trinôme académique à travers les classes de défense, ...).

Il a été rappelé aux élus le soutien de l'IHEDN pour la diffusion de l'esprit et la culture défense auprès des correspondants défense et à travers eux auprès du citoyen.

Le DMD adjoint le LCL Bruno Gagnaire a ensuite présenté le périmètre d'actions de la Délégation Militaire Départementale du 78 et les fonctions et missions du DMD adjoint. Le LCL Bruno Gagnaire a rappelé la nécessité d'une défense globale ainsi que la politique armée-jeunesse.

Le DMD adjoint fait part du 1^{er} rallye citoyen des Yvelines qui s'est déroulé le 2 juin au lycée Militaire de Saint-Cyr avec 70 élèves et avec pour thème de la journée le thème « L'esprit Leclerc ».

Le président rappelle aux CorDef leur mission et les projets à mener selon trois axes :

- la politique Défense... organisation de visites de sites militaires, conférences sur les métiers de la Défense
- le parcours de citoyenneté... rencontres de réservistes, participation à une JDC journée Défense Citoyenneté avec les jeunes de la commune, Informer les jeunes de la commune sur le Service Militaire Volontaire (SMV) et sur Service National Universel (SNU).
- le travail de mémoire... participer aux cérémonies commémoratives, visiter avec les jeunes un lieu de mémoire, organiser une exposition (package expo itinérante ONAC) sur le thème de la Mémoire.



Une conférence sur l'Europe et la Défense animée par Jacques Gautier a suivi les échanges et a mis en avant les difficultés à construire une Europe de la Défense.

Les Correspondants Défense ont ensuite présenté quelques projets communaux sur la Citoyenneté, le devoir de mémoire. L'accent a ensuite été mis sur la nécessité d'impliquer plus la jeunesse notamment dans le cadre du programme national du SNU et sur les projets à construire entre plusieurs communes.

Cette réunion d'information et d'échanges constructifs a permis de créer le réseau des correspondants défense de l'arrondissement en premier lieu avec les correspondants défense présents ; l'application WhatsApps va leur permettre d'être informés et d'échanger entre eux. La création du réseau ainsi que son animation est confiée au correspondant défense de Saint Germain en Laye Marc Miloutinovitch.



La réunion s'est achevée autour d'un verre de l'amitié

Un grand merci à la commune de Fourqueux pour l'accueil et l'organisation ainsi qu'à madame Sandrine Burtschell et au correspondant défense Marc.

Prochaine réunion dans les Yvelines : Le 6 septembre 2022, la réunion des Correspondants Défense de l'arrondissement de Versailles se tiendra à l'Hôtel de Ville de Versailles.

Mission « LES RESERVES » (Olivier du Pré de Saint Maur)

L'AR 21 a été invitée à l'**assemblée générale ordinaire de l'AOR de l'arrondissement de Rambouillet** le samedi 14 mai 2022. Olivier du Pré de Saint Maur y a présenté les activités de l'AR 21.

Ce fut une première. Cela méritait d'être souligné.

Réunion avec les Réserves de l'AOR Paris à l'Ecole Militaire Paris le 15 juin 2022. Le mercredi 15 juin à l'invitation de Pierre Jayr président de l'AOR Paris, le président de l'AR21-IHEDN et le correspondant Réserves de l'AR21-IHEDN Olivier du Pré de Saint Maur se sont rendus à l'Ecole Militaire pour assister à une conférence donnée par Jean-Marc Philippe sur l'organisation de la santé dans les armées face aux événements NRBC-E.

Auparavant le président a pu présenter aux participants présents de l'AOR Paris l'Association Régionale AR21-IHEDN, son périmètre géographique, ses actions. Il a été convenu d'invitations croisées entre les 2 associations. Les réservistes sont conviés à nos dîner-débats à Versailles.

Mission « COMMUNICATION & RECRUTEMENT » (Marie-Laure Charles, Bernard Parinaud)

Voici le top 5 des vues de nos évènements AR21 à travers notre adresse Twitter AR21

Nous avons 165 abonnés

- 1- Dîner-débat S.Millot SDIS 78 : 2712 vues
- 2- Dîner-débat E.Chiva AID : 1465 vues
- 3- Visite ARQUUS : 1072 vues
- 4- Visite Musée Air et Espace : 808 vues
- 5- colloque Cyber-sécurité Santé : 714 vues



En complément de la page Twitter, création d'une page LinkedIn AR 21 pour informer des événements de l'AR 21 à venir. <https://www.linkedin.com/company/ihedn-ar21-versailles-yvelines-hauts-de-seine/>

Nos comptes Twitter et LinkedIn sont de plus en plus consultés, n'hésitez pas à vous abonner, à « liker » et surtout à partager les posts !

Mission « ETUDES ET FORUM DES ASSOCIATIONS » (Manuela Tancogne-Dejean)

Thème 2021-2022. Le thème s'intitule « **Les enjeux géopolitiques sur la sécurité des Français Jeu d'échecs ou jeu de rôles ?** ».

Le Groupe de travail de l'AR 21 a remis, fin juin à l'Union-IHEDN, un rapport intitulé « **Numérique : un espace stratégique à (re) conquérir** ». Un grand merci aux membres de groupe de travail : François Nozières, Éric Hervé-Bazin, Gérard Fauvelière, Éric David, Yann de Saint Pol, Christian de Wykerslooth, Manuela Tancogne-Dejean (rapporteur)

Courant de l'été, le comité de lecture sélectionnera les rapports qui seront présentés lors du Forum des auditeurs 2022 qui se déroulera à Bordeaux les 13 et 14 octobre prochains.

Un avant-gout du rapport ... le résumé du rapport

« Le numérique concerne tous les secteurs de la vie quotidienne, aussi bien la société civile que le monde de la défense. Le numérique fait partie de notre quotidien. Il influe sur tous les aspects de la vie, sur notre façon de travailler, d'interagir, de commercer, de créer et d'échanger de la valeur. Le numérique évolue et se transforme rapidement. Ce qui nécessite une vigilance, une adaptation et une proactivité à tout instant.

De plus, l'information sous forme numérique est devenue un enjeu de pouvoir, au sens fort du terme, aussi bien entre personnes physiques ou morales qu'entre états.

Le groupe de travail de l'AR 21 s'est donc intéressé à la relation entre la problématique du numérique et à la notion de jeu d'échec ou de rôle sur lesquels sont fondées la notion de souveraineté nationale.

Le numérique est un environnement complexe, un espace menacé et une source de menaces dans lequel la donnée est au cœur du système. Cette donnée, à sécuriser et à protéger, est un véritable enjeu stratégique. Les données sont en relation directe avec les mécanismes de prise de décision desquels dépendent la gouvernance des états ou organisations. La souveraineté numérique se décline alors en une maîtrise nationale des techniques (stockage, hébergement, transmission, etc.) et constitue donc une composante majeure de la gouvernance.

Le numérique jongle entre matériel et immatériel et, entre réalité et prospective. De plus, le numérique est en constante évolution et le volume de données de plus en plus important. Ce qui nécessite de nouvelles compétences sur toute la chaîne de valeur de la donnée. Cette voracité « immatérielle » s'accompagne d'une demande accrue de matières premières et de capacités industrielles pour construire les infrastructures numériques donc la France ne dispose pas forcément.

La Commission européenne, sous l'impulsion de Thierry Breton, commissaire européen, s'est emparée de la problématique du numérique et des données. En 2020, elle a présenté sa stratégie 2020-2025 sur les données dont les livrables commencent à paraître.

Les membres du Groupe d'études sont convaincus que celui qui dicte les règles du jeu, mène le jeu. Nous avons formulé différentes propositions qui convergent vers un plan calcul bis pour reconstruire une réelle industrie du numérique européenne avec à la barre la France. »

Mission « ETUDES AR 21 » - THEME D'ETUDES SPECIFIQUE

« L'innovation, gage de notre souveraineté » : l'actualité se rappelle puissamment à nous avec les récentes crises, qu'elles soient sanitaire, militaire, alimentaire ou financière.

Missionné par l'AR21 pour réaliser une analyse de la situation plus particulièrement axée sur les questions de **défense**, je vous propose de nous rencontrer lors d'interviews qui seront autant d'occasions de faire valoir des approches complémentaires, différentes, voire opposées...

Déjà, les premiers rendez-vous sont programmés.

Si ce sujet vous intéresse vous pouvez joindre Gael Barbotin par téléphone au 06 08 32 01 17 ou par mail (barbotin.gael@orange.fr).

1. Conférence *La politique d'innovation mise en œuvre par l'AID au profit de l'ensemble du ministère armées par des Emmanuel Chiva, directeur de l'Agence Innovation Défense (AID)*



Le 24 mai 2022 l'AR21 invitait ses adhérents à un dîner-débat exceptionnel. Un invité Orateur : Emmanuel Chiva directeur de l'Agence Innovation Défense (AID) au sein du Ministère des Armées et un sujet passionnant « l'Innovation dans la Défense ». Les participants étaient nombreux, en présentiel, plus de 50, à participer à cette conférence suivie d'un dîner, mais aussi la participation pouvait se faire à distance car la conférence était accessible aux autres Associations Régionales IHEDN ; en effet plus de 20 auditeurs provenant de toutes les AR ont ainsi pu se connecter ce soir-là et ont pu assister à distance, depuis leur domicile, à cette conférence.

Le directeur de l'Agence de l'innovation de défense (AID) a saisi l'opportunité de l'invitation de l'AR-21-IHEDN pour exposer la politique d'innovation mise en œuvre par l'AID au profit de l'ensemble du ministère des armées. Chargée d'orienter, de conduire, de susciter, de capter et de valoriser l'innovation de défense, l'AID a pour but

de doter le Ministère d'une capacité d'innovation permanente, en encourageant la dualité et donc le soutien du tissu académique et industriel et la captation de l'innovation civile.

Cette démarche, garante de notre supériorité opérationnelle et de notre autonomie stratégique est permanente, inventive, rapide.

L'AID est installée à Balard et elle est composée d'une petite unité de 120 collaborateurs qui traite plus de milliard d'euros d'opportunités d'innovation pour le compte du Ministère des Armées. Le dispositif a référencé environ 800 start-ups innovantes.



Chaque année 400 projets « innovants » sont soumis à l'Agence qui en sélectionne une vingtaine pour le compte du Ministère.

Un grand Merci à Emmanuel Chiva qui a su par ses propos captiver l'auditoire et nous apporter un peu de rêves grâce à l'Innovation. Le sympathique dîner qui a suivi l'intervention d'Emmanuel Chiva a permis à quelques auditeurs de l'AR21 de poser quelques questions pertinentes et bien entendu Emmanuel Chiva s'est prêté au jeu des questions/réponses et il a en retour donné des réponses imagées.

2. Conférence 20 juin 2022 « La BITD de l'Ukraine » par Patrick Michon

Liminaire : cette étude présente la Base Industrielle et Technologique de Défense (BITD) de l'Ukraine telle qu'elle se présentait le 23 février 2022, à la veille de la prétendue « Opération Spéciale ».

Situation géopolitique de l'Ukraine

L'Ukraine, frontalière de 7 pays (Russie, Belarus, Pologne, Slovaquie, Hongrie, Roumanie et Moldavie) a été de 1922 à 1991 une république fédérée au sein de l'URSS : Si le droit à l'autodétermination et à l'indépendance est inscrit dans la constitution de l'URSS, il était inimaginable que ce droit soit un jour exercé.

D'une superficie légèrement supérieure à celle de la France métropolitaine, et d'une population inférieure de 40 % environ, la faiblesse de l'Ukraine provient du découpage des républiques de l'URSS par Staline, alors commissaire aux nationalités, qui a pris soin que les populations ne soient pas homogènes, ni culturellement, ni ethniquement.

A l'origine de la BITD de l'Ukraine, l'URSS

Du temps de l'URSS, l'industrie de défense ukrainienne faisait partie des chaînes d'approvisionnement soviétiques, de sorte qu'un découplage des deux complexes industriels eût été très difficile tant les fournitures croisées de composants, modules et sous-systèmes étaient importantes.

Après son indépendance le 24 Août 1991, l'Ukraine a hérité d'une part importante du complexe militaro-industriel soviétique (environ 30 % de celui-ci, s'appuyant sur une industrie lourde (aciérie, chimie, ...) très importante. En plus des usines et bureaux d'études, l'Ukraine s'est retrouvée en possession de stocks d'armements gigantesques. Une partie importante de ces armes stockées en Ukraine s'est évaporée : perdues, volées ou vendues illégalement. Une grande partie des transactions, même légales, réalisées à partir de l'indépendance de l'Ukraine concernaient des armes provenant des stocks hérités de l'ère soviétique.

Un glorieux héritage

Depuis la révolution industrielle du XIX^{ème} siècle, l'industrie ukrainienne de défense a toujours été fortement imbriquée dans le complexe industriel de l'Empire russe, puis de l'URSS depuis 1922. C'est en Ukraine que des armements emblématiques de l'URSS ont été forgés, pour les armes terrestres, aériennes, navales et spatiales. Quelques exemples :

- Le char **T-34** conçu et développé dans l'usine de tracteurs **Malyshev** à Kharkov. Entré en service en 1940 il possède un remarquable équilibre entre les trois fonctions fondamentales des blindés : la puissance de feu, la protection et la mobilité. Les premières versions étaient peu fiables, mais il fut amélioré et devint un des chars les plus sobres et fiables de la Grande Guerre Patriotique de 1941 à 1945 ;
- Le bureau d'études et de construction aéronautique **Antonov** est renommé pour une gamme d'avions de transport, depuis l'An-2 en 1947, jusqu'à des transports lourds, dont l'Antonov An-124 très utilisé par l'Armée Française pour les transports stratégiques nécessités par l'Opération Barkhane. Une autre réalisation d'Antonov est l'Antonov An-225 Mriya, conçu initialement pour le transport de la navette spatiale soviétique Bourane.
- A Mykolaïv (Nikolaïev), sur le fleuve Boug, le chantier naval de la mer Noire, « **Chernomorsky** », construit des navires de guerre depuis 1901. En 1914, c'est l'une des plus grandes installations industrielles de l'Empire russe, où tous les bâtiments de combat majeurs de la Russie Tsariste, puis de l'URSS ont été conçus et produits.

Un découplage brutal en 2014

A partir de la crise russo-ukrainienne de 2014, la révolte pro-occidentale dite de Maïdan qui a précédé l'annexion de la Crimée par la Russie et le soutien russe aux séparatistes du Donbass, un découplage brutal des deux complexes industriels russe et ukrainien.

Cependant, la quasi-totalité des matériels produits jusqu'en 2021 dérivent des équipements et systèmes d'armes conçus, développés et produits du temps de l'URSS. Il y a certes des améliorations des performances dans les domaines électroniques et informatiques, mais les plateformes restent très similaires de celles d'il y a plus de 30 ans.

Pour réussir une transition vers des normes de qualité et de productivité, l'appareil industriel doit entreprendre des réformes, collaborer avec des partenaires occidentaux et introduire un contrôle scrupuleux de la qualité et respecter les engagements contractuels, y compris sur les dates de livraison pour faire oublier la mauvaise réputation de l'Ukraine dans ce domaine.

La « Dénucléarisation » de l'Ukraine

Lorsque de l'autodissolution de l'URSS s'est auto-dissoute, l'arsenal de guerre localisé en Ukraine, comportait près de 4.000 ogives nucléaires embarquées à bord de missiles balistiques et tactiques.

Lors du mémorandum de Budapest de 1994, l'Ukraine renonce à ses armes atomiques et aux vecteurs associés et démantèle ses capacités. En échange, la Russie, le Royaume-Uni, et les États-Unis « s'engagent à s'abstenir de recourir à la menace ou à l'emploi de la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de l'Ukraine, et qu'aucune de leurs armes ne soit utilisée contre l'Ukraine ». Posons-nous la question qui justifie la volonté française de posséder sa dissuasion en garant de sa souveraineté : « **Si l'Ukraine avait conservé sa capacité de dissuasion nucléaire, les guerres de 2014 et de 2022 auraient-elles été évitées ?** »

Organisation des forces de souveraineté de l'Ukraine

L'armée ukrainienne se trouve sous les ordres du ministre de la Défense, celui-ci gère le financement de l'armée et à la défense du territoire. En 2020, l'effort de défense est estimé à 4% du PIB.

Les équipements en service

- **L'Armée de terre** est uniquement dotée de matériels soit de l'ère soviétique, ou bien qui en sont dérivés. La fonction C4I ne semble pas (encore) être dans les capacités de l'OTAN.

Il est difficile de déterminer les disponibilités exactes des principaux matériels, entre les équipements en ordre de marche, et de nombreux autres en attente de modernisation dans des « parcs à ferraille ». Sur les 3.000 chars, seuls quelques centaines étaient opérationnels en 2021, les autres entreposés. Comme pour tous les héritiers historiques de l'Empire russe, et de l'Union Soviétique, l'artillerie est l'arme déterminante dans les conflits.

- **L'Aviation**, doté de plus de 800 appareils, est aussi équipée d'appareils d'origine soviétique, pour lesquels la rupture avec la Russie provoque de grave difficulté d'obtention des pièces de rechange. Si les avions d'entraînement L-39 Albatros sont d'origine tchèque, les drones sont ukrainiens, ou d'origine turque, mais avec des sous-ensembles ukrainiens, dont la motorisation.
- **La défense anti-aérienne** est entièrement composée de missiles Sol-Air soviétiques, ayant été modernisés avec de l'électronique et des nouvelles C4ISR (*Computerized Command, Control, Communications, I (Intelligence), S (Surveillance), R (Reconnaissance)*).

Des composantes de l'armée ukrainienne, **la marine** ukrainienne est celle qui a subi le plus grand impact de la crise de Crimée de 2014. Les navires ukrainiens basés en Crimée font l'objet d'un blocus de la part de la marine russe. La totalité des sites et navires ukrainien ont été capturés le 26 mars 2014, dont l'unique sous-marin. Les ¾ des marins de la flotte ukrainienne ont alors choisi de rejoindre la Marine Russe. Les bases situées en Crimée ayant été perdues.

UkrOboronProm

Ce consortium étatique supervise les industries publiques de défense de l'Ukraine indépendante, a pour objectif la modernisation industrielle, équiper l'armée ukrainienne, exporter et adopter les standards de qualité occidentaux. Constitué en 2010, UkrOboronProm, sur le modèle russe de Rosoboronexport, comprend plus de 130 entreprises actives dans tous les secteurs de l'armement.

L'annexion de la Crimée en mars 2014 a révélé la décrépitude des industries de défense ukrainiennes et de leur incapacité à produire des équipements qui répondent aux besoins de l'armée nationale. Cette annexion a privée l'Ukraine de plusieurs chantiers navals, sites de maintenance aéronautique et autres bureaux d'études. Treize entreprises ont ainsi été perdues, dont les **chantiers navals Morye**,

constructeurs d'aéroglosses et de navires rapides, **Feodosia Optical Plant** fournisseur important d'optroniques pour chars. Dans les territoires séparatistes de Louhansk et Donetsk, UkrOboronProm a perdu 18 implantations dont une usine de munitions et d'explosifs (**Luhansk Ammunition Plant**) ainsi que des sites de production de composants pour moteurs et de systèmes radars (notamment Donetsk's Topaz Design Bureau qui produit les radars passifs Kolchuga).

Après l'interdiction en 2014 de toutes les coopérations avec la Russie, les conséquences ont été énormes pour les deux complexes industriels. En effet, 30 % des exportations de matériel militaire ukrainiens vers la Russie étaient alors considérées par l'industrie russe comme étant irremplaçables à court terme.

Face à cette coupure brutale des liens avec la Russie, UkrOboronProm *ukrainise* sa production avec des fournisseurs alternatifs ou en faisant fabriquer les pièces localement. La Pologne joue un rôle essentiel dans l'intégration occidentale de l'industrie de l'armement ukrainienne

Les objectifs de la BITD ukrainienne à l'exportation de défense

L'objectif stratégique est d'arriver dans le top 5 des exportateurs d'armes, avec la science, les technologies et les capacités de production. »

1- La modernisation d'équipements soviétiques dans des pays du tiers-monde

La maintenance et la modernisation d'anciens équipements soviétiques constituent un marché de niche qui pourrait se révéler très intéressant pour l'Ukraine. Les véhicules blindés en particulier avec de bonnes compétences dans la modernisation de véhicules construits du temps de l'Union soviétique. Kharkiv Morozov Design Bureau (KMDB) propose également des kits de modernisation pour chars T-55, T-64 et T-72.

2- Le marché chinois

La Chine cherche à développer son complexe militaro-industriel, ses lacunes se situent principalement au niveau des moteurs. Les commandes de la Chine concernent de petites quantités et comportent souvent un ToT et une production sous licence. Entre 2012 et 2016, l'Ukraine a exporté pour un milliard de dollars d'armes et d'équipements militaires vers la Chine.

3- La coopération avec la Turquie

Les coopérations industrielles dans le domaine de la défense entre l'Ukraine et la Turquie ont connu une forte croissance ces dernières années. En plus de considérations géopolitiques partagées sur l'équilibre des forces en mer Noire, les deux pays se complètent dans les technologies utilisées dans des programmes d'armement. L'Ukraine pourrait ainsi devenir un fournisseur majeur de la Turquie pour les technologies dont le transfert est refusé par les États-Unis ou les Européens. Les compétences recherchées concernent l'autoprotection active des véhicules blindés, les moteurs de chars, la technologie satellitaire, les propulseurs de missiles de croisière.

4- Ombres et Lumières en Arabie Saoudite, Inde, Indonésie, Pakistan et Thaïlande :

- L'Arabie saoudite a financé Antonov pour le développement de l'An-132 ;
- L'Inde envisage de coopérer avec Zhytomir Armored Plant sur la modernisation du BMP-1 ;
- Le Pakistan collabore sur la mise au point du moteur du char Al-Khalid ;
- La Thaïlande, a commandé 49 chars T-84 Oplot, la livraison très tardive de ceux-ci a été très défavorablement ressentie par ce pays ;
- L'Irak après avoir commandé 450 BTR-4, a annulé le contrat en raison de nombreuses défauts de fabrication ;
- L'Indonésie a eu les mêmes déboires avec une commande de BTR4 annulée en raison de trop faibles performances.

Forces et Faiblesses, Risques et opportunités

L'instruction primaire, secondaire et supérieure donnée par le système scolaire ukrainien est excellente, surtout dans les matières scientifiques et technologues. Les ingénieurs et scientifiques sont socialement respectés, de grande qualité professionnelle, et ont le sentiment d'appartenir véritablement à l'élite de la société. A titre individuel, les ingénieurs ukrainiens ne rencontreront aucune difficulté à rejoindre des BITD européennes, d'Israël ou nord-américaines qui les recruteront avec empressement. La Chine qui a une longue relation avec la BITD ukrainienne par l'acquisition de matériels et licences de production sera

bien sûr avide d'embaucher des ingénieurs et scientifiques ukrainiens. Espérons seulement que des pays voyous (Iran, Pakistan, Corée du Nord, ..., et même des proto-États) ne chercherons pas à développer leurs propres capacités de défense par le recrutement de ces ingénieurs et scientifiques expatriés par la force des choses.

Même si les industries lourdes ukrainiennes détruites à la suite des combats devront être reconstruites, avec du temps et des financements, l'Ukraine peut très rapidement exploiter son savoir-faire dans une BITD 2.0, consacrée à des armements originaux low-cost, les cyber-armes, les dispositifs faisant appel à l'Intelligence artificielle, les senseurs intelligents, les calculateurs quantiques. Cela pourrait alors devenir rapidement, face aux BITD des pays européens, un concurrent redoutable

Quels seront les objectifs de la reconstruction de la BITD après les destructions systématiques auxquelles nous assistons :

- Une spécialisation dans la modernisation des équipements ex soviétiques, certes anciens, mais encore largement en services dans de nombreux pays (Moyen Orient, Afrique du Nord, Asie, ...) ?
- Ou bien une transition à marche forcée vers des équipements ou des standards OTAN ?
- Plus probablement un « mix » des deux ?

Les ukrainiens sont très ingénieux et inventifs, capables de concevoir des équipements exportables adaptés au tiers-monde et à des servants "peu formés", il conviendra de mettre et de négocier avec le MOD UA des barrières juridiques et technico-commerciales pour éviter de se retrouver face à nos clones sur le business export Comment les BITD européennes pourraient se protéger contre la ré-utilisation de brevets et d'équipements ?

En conclusion,

La révolution de Maïdan et la guerre qui a suivi en 2014 dans la partie orientale de l'Ukraine ont forcé le complexe militaro industriel à se réformer en profondeur passant d'un système optimisé pour la coopération avec la Russie vers un système plus ouvert et mieux adapté aux besoins directs de l'armée ukrainienne.

Le défi est immense, l'image souvent utilisée « changer la roue du vélo en roulant » montre bien la complexité d'une réforme en profondeur du système tout en maintenant des niveaux de production élevés pour l'armée ukrainienne. Les réformes à entreprendre et à poursuivre sont :

- Des réformes en termes de gestion, passant d'une gestion peu professionnelle et d'une logique de prédation par des oligarques à une gestion s'inspirant des entreprises privées ;
- Une volonté d'adopter les standards OTAN pour des raisons à la fois politiques, stratégiques et commerciales ;
- Une montée en qualité des équipements avec des investissements dans la technologie et dans la qualité ;
- Des partenariats avec la Pologne et la Turquie, et également avec d'autres pays de l'OTAN.

La BITD ukrainienne dispose ainsi de nombreux atouts et pourrait représenter un partenaire important pour la BITD européenne (ou les BITD des pays européens) si le cap d'une plus grande transparence et d'une gestion plus efficace est maintenu. La réussite de la lutte contre la corruption et des réformes de la BITD sont prioritaires et indispensables à sa survie, sa renaissance et son développement.

« La diplomatie sans les armes, c'est comme la musique symphonique sans les instruments »

Patrick Michon

3. Visite SDIS 78

Par l'entremise d'Olivier du Pré de Saint Maur, l'AR 21 a organisé une visite du SDIS (Services Dépt d'incendie et de Secours) des Yvelines, le jeudi 2 juin 2022.

Une visite présentée par le Lieutenant-Colonel Aymeric Arnould, chef du Groupement territorial Sud, et auditeur de l'IHEDN (211ème Promotion).



Une découverte articulée autour de trois volets :

- Présentation du SDIS des Yvelines
- Présentation de matériels
- Visite du CODIS (Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours)

Le SDIS 78 est composé de 4500 Hommes et femmes dont 1200 sapeurs - pompiers professionnels, 2 600 sapeurs-pompiers volontaires, 41 centres de secours et 1 intervention toutes les 6 minutes dans les Yvelines.

Nous remercions l'ensemble de nos camarades du SDIS 78 pour leur accueil chaleureux et la qualité de nos échanges.



4. Visite Eurosatory

La visite du salon Eurosatory par l'AR21-IHEDN Versailles s'est déroulée jeudi 16 juin au Parc des Expositions de Villepinte. Nous étions 18 répartis en deux groupes, chaque groupe piloté par une hôtesse de la COGES (organisateur de l'évènement). Durant cette visite guidée de plus de 4 heures nous avons pu visiter les principaux stands, rencontrer et échanger avec les exposants. Malgré un soleil de plomb nous nous sommes longuement attardés sur les stands extérieurs où nous avons pu apprécier les matériels et armements exposés.

Parmi les stands visités nous avons unanimement apprécié la visite du stand RheinMetall, accueil très sympathique, et nous avons aussi apprécié la visite d'autres stands comme ceux de NEXTER, ARQUUS et IDC (ex IVECO).

De l'avis de tous les participants de l'AR21 cette visite a été très instructive et elle est donc couronnée de succès.

Nous remercions Didier Robert, membre de l'AR21, pour l'organisation de cette visite intéressante et riche en contacts. Nous remercions aussi plus particulièrement Arnaud de Pampelonne qui nous a organisé cette visite guidée et nous a mis à disposition 2 hôtesse, agents de liaison, qui ont su nous accompagner à notre rythme lors de cette visite. Enfin nous remercions la COGES pour le déjeuner, particulièrement agréable et convivial, qui a été offert à l'AR21. A renouveler dans 2 ans.





Canon Caesar Nexter



Char Panther de Rheinmetal



Jaguar de Nexter

Brèves de l'IHEDN :

Session Régionale IHEDN Ile France SR227

La session régionale 227 s'est tenue du 10 mai au 10 juin à Rambouillet et à Brest. Elle a réuni une quarantaine de futurs auditeurs avec une large participation d'auditeurs venant de la société ARQUUS. Notre trésorier Aymeric de la Boissière a encadré un comité de la SR227.

L'AR21 a offert (avec l'AR16) le 2 juin dans les locaux de la Bergerie Nationale une réception pour les futurs auditeurs. Cette rencontre sympathique a permis de nouer connaissance et d'approcher de futurs adhérents AR21.



Session SR 227

Dernières nouvelles de l'Union-IHEDN :

Le 7 juillet dernier, l'Union IHEDN organisait un afterwork avec les Jeunes IHEDN dans le XVème arrondissement de Paris. Nous étions une bonne cinquantaine. Beaucoup d'échanges et de partages dans une bonne ambiance, déjà estivale !

1. Témoignage de Marie-Laure Charles, du comité 3, sur SR 227

Après 2 sessions dites « courtes » de l'IHEDN dans ses locaux de l'école militaire : Intelligence Economique et stratégique et cyberdéfense (50^{ème} session) puis Ethique des Affaires, j'ai eu l'opportunité de suivre la 227^{ème} session en région, d'une durée totale d'un mois et demi, en mai-juin 2022, localisée à la bergerie royale de Rambouillet, dans les Yvelines, ainsi qu'en Bretagne, à Brest et Lorient.

Une session très riche en enseignement et en visites, avec des interlocuteurs de bon niveau.



Nous avons eu la chance de visiter le Monge, le seul bâtiment de surface blanc de la Marine nationale, Nous avons également visité une base de l'aéronautique navale ainsi qu'une base de l'armée de l'air, à Evreux et avons aperçu le Suffren, le dernier né des sous-marins français.

Autres visites très intéressantes : l'aéroport Roissy Charles de Gaulle et ses différents services de sécurité ainsi que la Police aux Frontières.



La visite la plus émouvante a eu lieu au Mont Valérien.

La société Arquus, nom émanant de la fusion de Panhard et Renault Trucks Defense, dont venaient 7 membres de notre promotion, nous a également reçus. Autre visite très appréciée : la brigade des sapeurs-pompiers du 77.

Grâce à un membre de la promotion, nous avons pu visiter l'ONERA, Office National d'Etudes et de Recherche Aérospatiale, peu connue du grand public mais tellement essentielle à notre recherche et développement dans le spatial, l'aéronautique et la défense.

Au cours du cycle, nous avons effectué 4 visites de centres de contrôle et de commandement, de la SNCF, du Ministère de l'Intérieur, de la Marine nationale (dans un bunker brestois) et un autre de la force Sentinelle, relevant du Gouverneur Militaire de Paris et donc de l'Armée de Terre.

Quant aux conférences, elles étaient très variées : des commandos Marine à la DGA en passant par un Retex sur le conflit au Mali, la loi de programmation militaire ou la dissuasion nucléaire en France.

Dans le peu de temps libre que nous avons, nous avons également dû plancher sur un rapport thématique. Nous étions 41, répartis en 4 comités, chacun avec un thème différent : l'autonomie stratégique de la région parisienne, la résilience, le lien armées-nation et les enjeux de sécurité et de défense dans notre région, notamment pour les grands événements, comme les jeux olympiques et paralympiques de 2024.

Après ce mois et demi intense, en internat, je suis fière et heureuse d'être enfin auditrice de l'IHEDN et recommande fortement toutes ses formations, courtes ou longues.

2. Hommage à « Anne de Mazieux, auditrice, vice-amirale et engagée » par Christian de Wykerslooth, adjoint au sous-directeur de la Prospective du CICDE



Le 3 mars dernier, Anne, tu nous quittais. Brusquement, sans prévenir. Cela nous a tous touchés. Nous, tes amis du comité 3 de la 172e session régionale (Paris Ile-de-France) de l'IHEDN, en 2008, dont les liens sont restés bien vivants depuis notre session, il y a 14 ans déjà. Tu n'y étais pas pour rien. Anne de Clauzade de Mazieux a été la Présidente de notre comité de groupe, une « Primus inter pares » dynamique qui faisait l'unanimité. C'était au plan professionnel une communicante de grande valeur, avec un esprit d'analyse remarquable, une femme tôt engagée dans le nécessaire développement d'une mixité harmonieuse et humaine au sein des Armées, mais surtout une personnalité très marquante et attachante. C'est cette Anne que nous avons particulièrement retenue, sans éclipser ses autres facettes, dans l'amitiés qui se noue dans la promotion de l'esprit de défense, dans les promotions successives de l'IHEDN. Nous revenons avec joie, espérance et amitié sur son parcours de femme de la défense.

Anne de Clauzade de Mazieux était montée jusqu'au grade de vice-amirale, ayant franchi avec brio les jalons de ses différentes affectations au sein du ministère des Armées. Ayant définitivement quitté la Com' et ses rivages qu'elle connaissait bien, elle avait été promue aux fonctions de directrice de projet « mixité, labellisation égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et diversité ». Ce poste nécessitait un réel engagement auprès des hommes et des femmes des armées, du tact et de la ténacité, une course au large, parfois sous les sourires entendus de convention. Ses nouveaux horizons étaient le moral des militaires, leurs conditions de vie et aussi la mixité au sein des équipages. Depuis 2018, elle était en charge de la mise en œuvre du plan ministériel dans ce domaine. Un beau sillage en nous retournant.

Premiers combats pour la féminisation de la Marine nationale

Née en 1961, Anne était entrée en service le 1^{er} août 1988, à l'Ecole d'administration de la Marine. L'Ecole Navale lui était à l'époque fermée et les femmes n'avaient pas non plus le droit d'embarquer. Aujourd'hui, on se demande bien pourquoi. Faute de pouvoir pendre la mer, elle commença donc sa carrière de d'officier de marine à terre, comme responsable du patrimoine au cabinet du chef d'état-major de la marine qui lui confia quelque temps après les relations presse. En 1998, elle se voit ensuite confier la responsabilité des questions de mixité. Elle est chargée, au sein de la cellule « conditions de vie » du cabinet du chef d'état-major, du suivi de la politique de féminisation au sein des équipages de la marine. Travailleuse, ayant fait montre d'excellence, elle est nommée en 2000 cheffe du cabinet du « pacha » du *Charles de Gaulle*, alors que le porte-avions accueille les premières femmes dans l'équipage. Elle peut enfin embarquer (pas sur le moindre de nos navires) et ainsi accompagner concrètement la féminisation de l'équipage. En 2004, elle est nommée cheffe de cabinet du Commandement de la Zone maritime Méditerranée, jusqu'en 2006.

Anne, la communicante



Je l'ai connue alors qu'elle était au bureau porte-parole de la DICOD (la délégation à l'information et à la communication de défense), où elle rédigeait avec son équipe des « éléments de langage » de tous types, dans un exercice où la clarté, la concision, la cohérence et la robustesse des phrases venait nourrir celui (à l'époque, c'était Jean-François Bureau) qui se prêtait chaque semaine aux rafales de questions, pas toujours faciles, des journalistes de tout poil. Elle devient la cheffe du « B2P » en 2006, réactive malgré les journées à extension, fiable dans tous les éléments produits. Mais c'est au sein du comité 3 de l'IHEDN qu'avec nos camarades, nous l'avons connue et appréciée, en partageant les affres des réflexions à articuler en un rapport, restitué en plénière dans l'un des amphithéâtres de l'IHEDN. Nous avons travaillé sur le sujet du potentiel antagonisme Chine-Japon et fait venir à l'Ecole Militaire, séparément, les attachés de défense de la république Populaire de Chine (RPC) et du Japon. Ce thème a aujourd'hui une résonance toute particulière du fait des tensions régionales en Asie-Pacifique... Nous l'avons élue Présidente de notre comité car elle savait animer et trancher, tout en sauvegardant les équilibres et la bonne humeur, dans les débats et parfois les tumultes dans un verre d'eau. En vérité, sa présidence s'était imposée naturellement. De la force de l'unité de notre Comité, nous avons tissé des liens indéfectibles. Et régulièrement, nous continuons à entretenir la flamme de la défense autour de quelque bon dîner ou d'une chopine inopinée.

Après l'IHEDN, elle devient en 2009, responsable de la communication interne près le cabinet du CEMM (le chef d'état-major de la marine), entre 2009 et 2012. Puis elle devient Conseillère Communication du Président du Comité militaire de l'Union européenne, à Bruxelles, de 2012 à 2015, un poste très politique. C'était une période où nous la voyons moins. De 2015 à 2019, elle devient cheffe de la section de la Condition du personnel, du moral et de la concertation au sein de l'EMA. A nouveau, nous la revoyons de temps à autres, mais elle montait en responsabilités et se faisait parfois plus rare.



La lumière d'une combattante

Anne n'était pas une idéologue (j'ai même l'impression qu'elle détestait cela), simplement une pragmatique et une passionnée. Elle croyait en une forme de justice et en la dignité. Elle pensait que chacun, homme ou femme, peut donner le meilleur de lui-même au service de la collectivité et de la nation, selon ses talents, ceux qu'il ou elle développe et elle ne supportait pas, en son for intérieur, les discriminations, tout ce qui empêche, pour de « bonnes raisons » gravées dans le marbre, en

fait de mauvaises, les talents de s'exprimer. Elle a fait montre d'un remarquable courage dans sa maladie qu'elle avait repoussée et qu'elle semblait avoir vaincue. Celle-ci l'a finalement rattrapée et brusquement nous découvrons que nous n'allions plus la revoir. Mais, d'une dignité exemplaire, elle n'aurait voulu aucun apitoiement. Il nous reste d'Anne un visage lumineux, énergique, souriant, empathique, qui va vers l'avant et qui nous montre la route. Nous la regrettons. Nous garderons au cœur cette image, celle d'une femme dévouée au service de la nation. Elle nous nourrit. Ceux qui ont pu venir à la messe d'enterrement aux Invalides et à la cérémonie militaire, où un hommage lui a été rendu, témoignent de leur émotion et tous nous témoignons de notre amitié intacte et intemporelle.

Renaissance militaire allemande : l'augmentation des budgets suffira-t-elle ?

22 juin 2022, par **Laurent Griot** (Professeur assistant en géopolitique, Grenoble École de Management -GEM) et **Mourad Chabbi** (Professeur de RI/Géopolitique, Enseignant chercheur, Grenoble École de Management -GEM)

<https://www.latribune.fr/opinions/tribunes/renaissance-militaire-allemande-l-augmentation-des-budgets-suffira-t-elle-923179.html>

L'invasion de l'Ukraine a agi comme un électrochoc dans bon nombre de pays européens : la guerre, la « vraie », est à nos portes et nous ne sommes pas prêts. Les débats portent sur nos capacités matérielles comme sur l'équilibre de nos alliances. La Suède et la Finlande ont soumis, mercredi 18 mai, leur demande d'adhésion à l'OTAN, et l'Italie annonce qu'elle rejoindra très rapidement les standards OTAN en termes de dépenses de défense. D'ici à 2028, son budget devrait représenter 2 % de son PIB, passant de 25,9 milliards à 36 milliards d'euros, bien que cet objectif suscite un débat passionné dans le pays.

Au milieu de ce concert de remises en cause stratégiques et budgétaires, il est un pays dont la réaction est encore plus surprenante que celle des autres : l'Allemagne. Surprenante d'abord par la brutalité du constat et la liberté de ton de ceux qui l'expriment : le 24 février 2022, le chef d'état-major des armées allemandes reconnaissait, face au début de la guerre en Ukraine :

« La Bundeswehr, l'armée que j'ai l'honneur de commander, se tient là, plus ou moins les mains vides. Les options que nous pouvons proposer au gouvernement pour soutenir l'alliance sont extrêmement limitées. »

C'est ensuite la réaction du gouvernement allemand qui a de quoi surprendre. Le 27 février, soit seulement trois jours plus tard, le chancelier Olaf Scholz déclarait :

« Face au tournant historique engagé par l'agression de Vladimir Poutine, notre principe est le suivant : tout ce qui est nécessaire pour garantir la paix en Europe sera mis en œuvre. L'Allemagne y apportera sa propre contribution solidaire. [...] Nous allons à partir de maintenant, d'année en année, investir plus de 2 % du PIB dans notre défense. [...] L'objectif est de disposer à terme d'une Bundeswehr performante, ultramoderne et dotée de technologies de pointe qui nous assure une protection fiable. »

L'exécutif a aussi annoncé la création d'un fonds spécial d'un montant de 100 milliards d'euros pour combler son retard, notamment en matière d'équipement des forces.

Sous-investissement chronique

Pour comprendre la situation budgétaire des forces allemandes, il ne faut pas se fier seulement aux chiffres de ces dernières années. Même si en 2021, la France et l'Allemagne ont consacré des budgets très similaires à leur défense – environ 53 milliards de dollars – ce niveau de dépense est relativement récent en Allemagne.

Si l'on observe les chiffres allemands et français depuis la chute du mur de Berlin, on constate une forte remontée des dépenses allemandes depuis 2018 seulement. La baisse a été constante de 1991 à 2005 (point bas) suivie d'une lente remontée jusqu'en 2018. Ainsi, l'Allemagne a moins investi dans son armée, avec une divergence très nette des trajectoires budgétaires à partir de 2001. De fait, le montant cumulé des dépenses de défense allemandes entre 2001 et 2021 est d'environ 902 milliards de dollars, là où la France a dépensé environ 1 036 milliards de dollars. La différence est donc significative.

Mais cet écart de financement est-il suffisant pour expliquer la situation que nous connaissons aujourd'hui ? Les capacités des forces allemandes sont très réduites, selon leur propre chef d'état-major. Les forces françaises, elles, sont classées par la Rand Corporation parmi les plus efficaces d'Europe,

même si elles manquent d'« épaisseur » et donc de capacité à combattre dans la durée. Il nous semble que d'autres facteurs doivent être pris en compte.

En premier lieu, les structures de nos budgets sont différentes. La France dépense de façon constante environ 25 % (26,5 % en 2020) de ses budgets en équipement, l'OTAN demandant à ses membres que ce ratio soit au minimum de 20 %. L'Allemagne a quant à elle dépensé 16,9 % de son budget 2020 en équipement, un montant en nette augmentation depuis 2014 (environ 13 % à l'époque). À l'inverse, les « frais de fonctionnement et de maintenance » pèsent pour 26,4 % du budget français et pour 37,4 % du budget allemand, ce qui représente un quasi-record au sein des pays de l'OTAN. Il s'agit probablement du symptôme d'une autre faiblesse : les armées allemandes sont des monstres bureaucratiques.

Une bureaucratie envahissante

Les forces allemandes souffrent manifestement d'une bureaucratie particulièrement lourde et inefficace. Sur ce point, un document publié début 2020 a eu un retentissement certain dans le pays. Il s'agit du rapport d'information pour 2019 destiné au Bundestag, rédigé par le commissaire allemand aux forces armées de 2015 à 2020, Hans-Peter Bartels.

Selon ce rapport, l'institution militaire allemande souffre de la multiplication des instances de décision, ce qui conduit à une dilution de la responsabilité et à un allongement déraisonnable des processus décisionnels. Bartels consacre par exemple une page entière à raconter comment ses propres services n'ont pas réussi, malgré trois années d'efforts, à obtenir la création pour eux-mêmes d'une dizaine de comptes d'accès au réseau intranet des forces allemandes.

Dans ce texte, l'état-major de la Deutsche Marine reconnaît qu'au sein de l'armée allemande, le respect des règles est plus important que la capacité à fournir des appareils en état de voler, pilotés par des équipages correctement entraînés. Cet état de fait rejailit sur la motivation des hommes. La troupe considère que ses chefs n'en font pas assez pour améliorer l'efficacité de l'institution. Mais les cadres se sentent désarmés face à la lourdeur de l'organisation.

Parmi les faiblesses les plus criantes, le processus d'équipement des forces est particulièrement critiqué. Il est présenté comme dysfonctionnel, inutilement compliqué et trop long. La volonté de réduire les risques industriels en amont est ouvertement présentée comme une cause de risques pour les troupes, obligées d'aller au combat avec des équipements dépassés, voire en l'absence totale de certains matériels.

Hans-Peter Bartels regrette particulièrement le fait que l'« achat sur étagère » – c'est-à-dire l'achat d'équipements déjà existants n'ayant pas été spécifiquement conçus à la demande de la Bundeswehr – soit une pratique rare au sein des forces allemandes. Même des matériels très simples (comme des sacs à dos) sont soumis à des processus d'élaboration et d'évaluation dignes des systèmes d'armes les plus complexes.

C'est donc autant à des problèmes budgétaires qu'à la question de l'efficacité de ses dépenses que le ministère allemand de la Défense doit faire face. Ce qu'Eva Högl, l'actuelle commissaire parlementaire pour les forces armées, a bien compris : elle demande que le fonds de 100 milliards d'euros destiné aux forces allemandes soit exploité de façon moins bureaucratique.

Mais une telle évolution sera longue et laborieuse. D'abord parce que cette situation est connue en Allemagne depuis très longtemps sans qu'il n'y ait eu de vrai changement. Dans son rapport pour 2019, Hans-Peter Bartels relevait que déjà en 1978 le ministre de la Défense alors en poste se préoccupait de la bureaucratie excessive dont était victime son armée. Ensuite parce que cette situation est sans doute, pour partie au moins, la conséquence de l'approche pacifiste dominante en Allemagne.

Les spécificités de la culture stratégique allemande

Pour d'évidentes raisons historiques, les forces allemandes ont un statut particulier. Elles sont fermement soumises au Parlement allemand et tout est mis en œuvre pour qu'elles ne sortent « plus jamais du cadre démocratique ».

Fondamentalement, l'avenir de la Bundeswehr, sa capacité à surmonter ses faiblesses et à tenir sa place au sein de l'Alliance atlantique dépendra donc de la place que la société allemande entendra donner à son armée. Dans un discours qu'il adressait aux généraux des armées allemandes en 2005, Horst Köhler, alors président du pays, parlait du « désintérêt amical » des Allemands pour leurs armées :

« Après 1945, les Allemands sont devenus un peuple réellement pacifique et qui aime garder une distance prudente vis-à-vis de tout ce qui est militaire. »

Seize ans plus tard, l'opinion allemande ne semble pas avoir beaucoup changé. Chaque année, le centre d'histoire militaire et des sciences sociales de la Bundeswehr publie une étude consacrée à l'opinion allemande sur la politique de sécurité et de défense du pays. L'étude pour 2021 (donc réalisée avant le début de la guerre en Ukraine) confirme cette approche : les Allemands ont confiance en leurs armées. Mais les moyens d'action auxquels ils sont favorables sont diplomatiques (84 %), basés sur le contrôle des armements (72 %), la coopération au développement (70 %) et les sanctions économiques (61 %). Les opérations militaires menées par la Bundeswehr ou les exportations d'armements ne sont approuvées que par 33 % de la population.

Une évolution longue et difficile

La guerre en Ukraine a déjà provoqué une révolution en Allemagne. La célérité et l'ampleur de la réaction politique ont surpris beaucoup d'observateurs des affaires stratégiques européennes.

Berlin a rompu avec une forme de retenue particulière et solitaire en accélérant le déploiement de ses troupes ces derniers temps : envoi de navires en mer Baltique et en Méditerranée, installation de missiles antiaériens Patriot dans plusieurs pays d'Europe centrale, participation à un bataillon au sol en Slovaquie, envoi de chasseurs Eurofighter en Roumanie... Mais il sera long et difficile de renoncer à ce que Tom Enders, ancien PDG d'Airbus, qualifiait en septembre 2020 d'« abstinence de puissance ».

En complément, vous pouvez écouter un podcast de l'IRSEM : ***L'Allemagne et son armée*** (28-06-2022) aborde les évolutions de la défense allemande, sa politique, sa philosophie et ses capacités, notamment dans le contexte de la guerre en Ukraine.

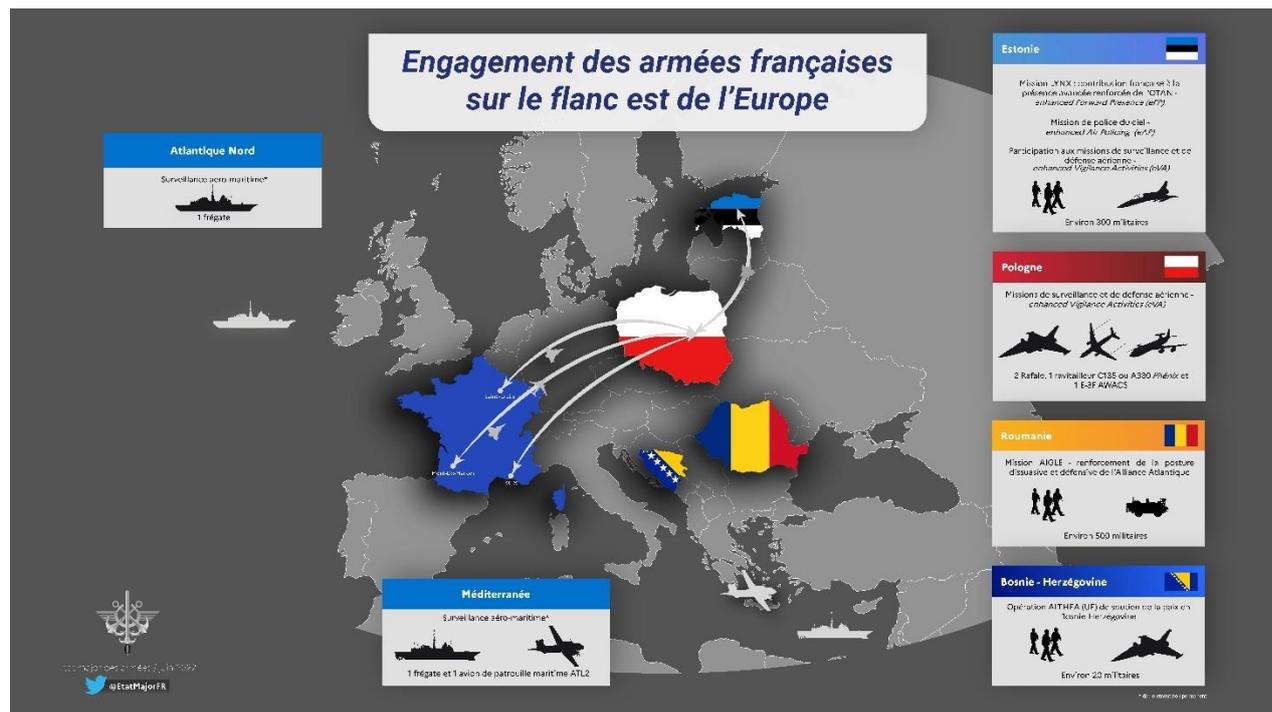
A écouter sur : <https://www.irsem.fr/le-collimateur/l-allemande-et-son-armee-28-06-2022.html>

LES CHIFFRES CLES DE LA DEFENSE

Renforcement de la posture défensive et dissuasive de l'OTAN sur le flanc est de l'Europe

16/03/2022,

<https://www.defense.gouv.fr/operations/actualites/renforcement-posture-defensive-dissuasive-lotan-flanc-est-leurope>



Environ 4 500 militaires français sont actuellement engagés au profit de cet effort au sein de l'OTAN dans quatre régions européennes :

1/ En Estonie, la participation à la mission LYNX, contribution française à la mission eFP (enhanced Forward Presence) de l'OTAN, après une année de déploiement, est prolongée. Un sous groupement d'infanterie légère de montagne succède au mandat en cours, toujours sous mandat eFP OTAN et au sein du *Battle Group* britannique à Tapa.

Cette compagnie est placée sous autorité de la Grande-Bretagne, nation-cadre, et aux côtés des soldats danois. Ce nouveau *battlegroup* à 3 nations reste sous le commandement de la 1ère brigade estonienne.

Dans le domaine aérien, depuis le 13 mars, la France a déployé 4 chasseurs M2000-5, qui sont venus s'ajouter aux moyens aériens de la Belgique déjà présents à Amari. Les avions de chasse français assurent des missions de surveillance et de défense aérienne aux frontières orientales des pays baltes dans le cadre de la mission eAP (enhanced Air Policing) de l'OTAN. L'objectif est d'assurer la sûreté et l'intégrité de l'espace aérien de l'Estonie.

Au total, environ 350 militaires français sont engagés au titre d'eAP ou d'eFP.

2/ En Pologne, les Armées contribuent aux missions de défense aérienne du flanc oriental de l'Alliance Atlantique. Engagés à partir des bases de Mont-de-Marsan et d'Istres, les Rafale et ravitailleurs de l'Armée de l'Air et de l'Espace ont conduit des missions quotidiennes depuis le 24 février. Ces opérations aériennes de longue durée sont placées sous le contrôle opérationnel de l'OTAN, et s'effectuent en coopération avec nos alliés présents dans le ciel européen.

Par ailleurs, dans le cadre de l'OTAN, la France a conduit un vol E3F depuis Avord le 1er mars et a renouvelé cet effort au profit de ses alliés les jours qui ont suivi. Ce sont plus de 600 aviateurs qui contribuent depuis la France à la réalisation de ces opérations vers la Pologne.

3/ En Roumanie, les armées ont déployé, le 28 février, le bataillon « fer de lance » de la Force de réaction rapide de l'OTAN dans le cadre de la mission AIGLE. La mise en place sur très court préavis du bataillon à Constanta, commandé par le chef de corps du 27e Bataillon de chasseurs alpins (BCA), a permis de déployer en quelques jours une force de plus de 500 militaires principalement composée de militaires du 27e bataillon de chasseurs alpins d'Annecy, du 126e Régiment d'infanterie de Brives, du 4e Régiment de chasseurs de Gap et du 93e Régiment d'artillerie de montagne de Varcès. Depuis le 9 mars, le bataillon est renforcé par 300 militaires belges.

Les militaires engagés au titre de l'OTAN contribuent au renforcement du dispositif dissuasif et défensif en Roumanie. Ils sont placés sous les ordres de l'OTAN (JFC Naples).

4/ En mer, le Groupe aéronaval poursuit ses opérations et a vu ses moyens renforcés. Fort de 3000 marins, et composé du porte-avion *Charles de Gaulle*, des FDA *Forbin*, FREMM-DA *Alsace*, FREMM *Normandie*, du destroyer américain USS *Ross*, du bâtiment de commandement et de ravitaillement *Marne*, d'avions de patrouille maritime ATL2 et P8 américain et d'un sous-marin, il a été renforcé par la Frégate multi-missions (FREMM) *Auvergne* et par un avion de patrouille maritime.

Le GAN reste sous commandement national. Les bâtiments du GAN poursuivent leur mission d'appréciation de situation autonome et de surveillance aéro-maritime. Depuis le 4 mars, il projette quotidiennement des Rafale Marine et un avion E2-C Hawkeye pour des missions de défense aérienne et de surveillance au-dessus de la Roumanie et de la Bulgarie. Il a également assuré des missions de surveillance au-dessus de la Croatie.

Contribution aux exercices BRILLANT JUMP 22 et COLD RESPONSE 22.

Les exercices BRILLIANT JUMP 22 et COLD RESPONSE 22 contribuent également au renforcement de la présence de l'OTAN en Europe du Nord. Ils permettent de développer l'interopérabilité entre alliés et pays partenaires de l'OTAN grâce à des entraînements intensifs en environnement exigeant tel que le grand froid. BRILLIANT JUMP a débuté le 28 février par la mise en alerte des unités participantes par l'état-major de l'OTAN de Brunssum. 2 000 soldats et plus de 400 véhicules ont quitté la France pour la Norvège.

L'exercice COLD RESPONSE, conduit par l'état-major norvégien, est un entraînement de défense du territoire par les Alliés et pays partenaires de l'OTAN dans un engagement de type article 5.

Il regroupe 35 000 militaires et 28 nations. La France y contribue avec :

- 3 200 militaires ;
- plus de 500 véhicules ;
- 2 bâtiments (PHA *Dixmude* et FREMM *Languedoc*) ;
- un avion de patrouille maritime ATL2 de la Marine nationale ;
- un E3F de l'Armée de l'Air et de l'Espace ;
- L'armée de Terre déploie les éléments de commandement de la composante terrestre, un état-major de brigade et 3 groupements tactiques dont un embarqué ;

Ces exercices démontrent la capacité de la France à assurer le rôle de nation-cadre au sein de l'OTAN et plus particulièrement au sein de la NRF avec la mise en alerte de 8000 militaires en 2022, comprenant des capacités de commandement, une contribution majeure à la force de réaction rapide de l'OTAN et la mise en œuvre de moyens logistiques importants. La brigade terrestre, commandée par l'état-major de la brigade franco-allemande, inclut des éléments espagnols et polonais placés sous commandement français.

SCAF : le nouveau coup de pression du président de Dassault Aviation

La Tribune, 30 juin 2022, Pierre Cheminade à Bordeaux

Le temps passe et le SCAF ne décolle toujours pas. Bien au contraire. Éric Trappier a profité d'un déplacement en Gironde, pour mettre à nouveau les points sur les i dans le dossier sensible du Système de combat aérien du futur. Le PDG de Dassault Aviation ne cache plus son agacement vis-à-vis des négociations qui patinent depuis des mois avec Airbus : « A un moment donné, il faut savoir dire si on arrive à démarrer ou si on n'y arrive pas ! ». Quitte à faire cavalier seul ? « La France doit préserver ses compétences critiques dans le domaine de l'aéronautique et de l'aéronautique de défense pour que, demain, nos pilotes bénéficient des meilleurs équipements au meilleur prix », a rappelé le patron de Dassault Aviation, Éric Trappier, ce mardi 28 juin au cours d'une cérémonie d'hommage aux 79 martyrs de l'aéronautique de la Société nationale des constructions aéronautiques du Sud-Ouest pendant la Seconde guerre mondiale, à Mérignac, en Gironde. Des mots qui raisonnent de manière très particulière dans le contexte géopolitique actuel.

Retrouver la totalité de l'article avec ce lien : <https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/aeronautique-defense/scaf-le-nouveau-coup-de-pression-du-president-de-dassault-aviation-923688.html>

MGCS : Nexter répond à Rheinmetall en diffusant les images impressionnantes des essais de son canon ASCALON

OPEX 360, 30 juin 2022, Laurent Lagneau

Si le programme franco-allemand MGCS [Main Ground Combat System], qui vise à développer un « système de systèmes » reposant sur un char de combat devant succéder au Leclerc et au Leopard 2, est actuellement enlisé, c'est en partie à cause d'un différend entre Rheinmetall et Nexter au sujet du type de canon qui équipera le futur engin. En quelque sorte, l'industriel d'outre-Rhin avait tiré le premier en dévoilant, en juillet 2020, vidéo à l'appui, un canon de 130 mm L/51 associé à un chargeur automatique de « pointe », devant augmenter « significativement la létalité à une période où les menaces se multiplient ». Les images diffusées à l'époque par Rheinmetall montrèrent un obus traverser plusieurs plaques blindées. Ce qui ne pouvait que faire de l'effet. Depuis, le groupe allemand a présenté le KF- 51 « Panther », un nouveau char doté de ce canon de 130 mm, lors de l'édition 2022 du salon de l'armement terrestre EuroSatory. De son côté, et après avoir mené des essais avec un char Leclerc équipé d'un canon de 140mm, Nexter a présenté, en avril 2021, le concept ASCALON [pour Autoloaded and SCALable Outperforming gun], c'est à dire un nouveau canon « destiné à traiter les menaces lourdes de dernière génération tout en permettant d'anticiper les menaces du prochain demi-siècle ».

Retrouver la totalité de l'article avec ce lien : <http://www.opex360.com/2022/06/30/mgcs-nexter-repond-a-rheinmetall-en-diffusant-les-images-impressionnantes-des-essais-de-son-canon-ascalon/>

« Il ne faut pas humilier la Russie ». La formule et ses implications politico-stratégiques

Le Rubicon, 16 juin 2022 Auteur : Olivier Schmitt

Dans un entretien à la dépêche du Midi, le président Emmanuel Macron déclarait début juin : « Il ne faut pas humilier la Russie pour que le jour où les combats cesseront, nous puissions bâtir un chemin de sortie par les voies diplomatiques. Je suis convaincu que c'est le rôle de la France, d'être une puissance médiatrice. [...] Je pense, et je lui ai dit, que [Vladimir Poutine] a fait une erreur historique et fondamentale pour son peuple, pour lui-même et pour l'Histoire. La Russie n'en demeure pas moins un grand peuple ». Ces passages sont intéressants, car ils contribuent à révéler partiellement les préférences du président, en particulier sa compréhension des enjeux stratégiques liés à la nouvelle agression russe contre l'Ukraine, sa vision du rôle international de la France et la relation à établir avec la Russie. Ce n'est pas la première fois qu'Emmanuel Macron souhaite éviter « d'humilier la Russie », ce qui a le don de fortement agacer de nombreux alliés de la France au sein de l'UE et de l'OTAN, ainsi que Kyiv, mais

signale de ce fait une conviction forte de sa part, qu'il s'agit donc de prendre au sérieux. Alexander Lanoszka a déjà expliqué ici pourquoi les analogies historiques sont fallacieuses, et que l'image de la France en était fortement dégradée. Mais il reste une question : que veut dire « ne pas humilier la Russie » dans le contexte stratégique actuel ? Et comment comprendre l'origine de ce discours ? Quelle humiliation ? Le Président français identifie au fond une théorie de la sortie de crise. Habituellement, une telle théorie peut être reformulée selon le modèle suivant : si facteur X (hypothèse), alors Y va se produire (résultat) parce que Z opère (mécanisme causal reliant l'hypothèse au résultat). Dans le cas qui nous intéresse, on peut reformuler les propos de M. Macron de cette manière : s'il n'y a pas d'humiliation de la Russie, alors une solution diplomatique pourra être trouvée. On voit ainsi immédiatement que le mécanisme causal, le « parce que », est absent du raisonnement : on ne sait pas pourquoi le président associe aussi fortement absence d'humiliation et succès d'une solution diplomatique. En Roumanie, le président a redit qu'il faudrait bien négocier à un moment avec la Russie, mais encore une fois sans mentionner les conditions qui permettraient la survenue de ces négociations. L'argument serait plus crédible s'il explicitait son raisonnement car, en l'absence de mécanisme causal, il s'agit plus d'un acte de foi que d'une base réfléchie de politique publique

Retrouver la totalité de l'article avec ce lien : <https://lerubicon.org/publication/il-ne-faut-pas-humilier-la-russie/>

La Chine lance le « Fujian », son troisième porte-avions

Le Monde, 17 juin 2022, AVEC afp

Sa mise à l'eau survient au milieu de vives tensions sino-américaines autour de Taïwan. Hostile au rapprochement entre l'île et les Etats-Unis, la marine chinoise a plusieurs fois fait passer ses porte-avions par le détroit de Taïwan. Après le Liaoning et le Shandong, le Fujian. La Chine a officiellement lancé, vendredi 17 juin, le Fujian, son troisième porte-avions, lors d'une cérémonie organisée à l'occasion de la mise à l'eau du bâtiment dans un chantier naval de Shanghai, a annoncé l'agence officielle Chine nouvelle.

Retrouver la totalité de l'article avec ce lien :

https://www.lemonde.fr/international/article/2022/06/17/la-chine-lance-le-fujian-son-troisieme-porte-avions_6130732_3210.html

... A écouter



Le Collimateur, podcast de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM), a consacré plusieurs émissions au retour d'expérience de la guerre ukrainien sur les armements parmi lesquels :

- ***L'artillerie reine des batailles ?*** (27-05-2022) se penche sur la place de l'artillerie et son utilisation massive depuis le début de la guerre, l'apport occidental et ses bénéfices opérationnels.

A écouter sur : <https://soundcloud.com/le-collimateur/lartillerie-reine-des-batailles-les-armes-a-lepreuve-de-la-guerre-dukraïne-4>

- ***Les armes hypersoniques, des outils révolutionnaires ?*** (05-07-2022). Suite à l'annonce de la Russie de l'utilisation d'un missile hypersonique en Ukraine, cette émission fait le point sur ces nouvelles armes, leurs usages, leurs promesses et leurs limites.
A écouter sur : <https://www.irsem.fr/le-collimateur/les-armes-hypersoniques-des-outils-revolutionnaires-spoiler-non-05-07-2022.html>
- ***Apprendre de la guerre d'Ukraine pour innover*** (12-07-2022). Emmanuel Chiva (directeur de l'Agence de l'innovation de défense) que l'AR 21 a reçu en mai dernier, fait le point sur les principales innovations matérielles du conflit (drones, systèmes d'information et de commandement, manipulations de l'information) et les enseignements que les acteurs peuvent en tirer à ce stade.
A écouter sur : <https://soundcloud.com/le-collimateur/innover-apres-la-guerre-dukraïne-les-armes-a-lepreuve-de-la-guerre-dukraïne-6>

... A lire

Lettre de la Commission Française d'Histoire Militaire (CFHM), dont José Maigre est le rédacteur-en-chef, consultable sur le site Facebook <http://www.facebook.com/infocfhm>

Deux « **Brèves marines** », publications du Centre d'études stratégiques de la Marine (CESM), apportent un éclairage fort utile sur les enjeux maritimes du conflit russo-ukrainien, beaucoup moins commentés et pourtant prépondérants :

- ***Guerre en Ukraine : la dimension navale du conflit*** (Brèves marines n° 261, 20 mai 2022) dresse le tableau des forces navales en présence puis présente successivement les stratégies navales russe et ukrainienne au cours des deux premiers mois du conflit, la perte du *Moskva* et les conséquences sur les activités commerciales en mer Noire.
A télécharger sur le site du CESM : <https://www.defense.gouv.fr/cesm/actualites/breves-marines-ndeg261-querre-ukraïne-dimension-navale-du-conflit?>
- ***Les détroits turcs au cœur d'un nouvel équilibre géopolitique en mer Noire*** (Brèves marines n° 265, 1 juillet 2022). En deux pages, cette publication contextualise la décision du gouvernement turc de fermer l'accès aux détroits des Dardanelles et du Bosphore dès les premiers jours du conflit russo-ukrainien, souligne le caractère stratégique de cette voie de navigation, unique lien entre la mer Noire et la Méditerranée, et, carte à l'appui, présente le nouvel ordre géopolitique qui s'est établi en mer Noire.
A télécharger sur le site du CESM : <https://www.defense.gouv.fr/cesm/actualites/breves-marines-ndeg265-detroits-au-coeur-dun-nouvel-equilibre-geopolitique-mer-noire>

A VOS AGENDAS

Dates prévisionnelles des prochaines activités de l'AR 21 :

Conférences :

- 26 septembre 2022 : conférence « France-Indochine regards croisés » de José Maigre

Visites (en prévision) :

- Nexter
- Dassault Aviation
- GIGN

Réunions Correspondants Défense :

- Pour CD 92 :
- Pour CD 78 : 6 septembre 2022 de l'arrondissement de Versailles

Prochaine édition « Le Vigilant » : à l'automne 2022



Association des Auditeurs IHEDN AR21 Versailles-Yvelines-Hauts de Seine

Comité de rédaction :

Daniel Schaefer
Christian Barret
Marie-Laure Charles
Aymeric de La Boissière
Bernard Parinaud
Manuela Tancogne-Dejean

Secrétariat Général : ihedn.ar21.secretariatgeneral@gmail.com

Vos avis et suggestions sont les bienvenus et à adresser au secrétariat général

Prenez bien soin de vous

Très bon été à toutes et à tous